

**Répartition au sens de l'article 80, alinéa 3, LCP, établie par la direction de la CPJU, le 5 juin 2012**

<b>No Employeur</b>	<b>Répartition</b>
100 Etat (fonctionnaires et enseignants)	53.9%
200 Hôpital du Jura	19.3%
140 Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile	3.1%
698 HEP-BEJUNE	2.6%
450 à	
453 Fondation des Castors	2.1%
320 Ville de Moutier	1.8%
321 Ville de Porrentruy	1.3%
110 Caisse de Compensation	1.3%
697 HES-SO	1.2%
455 Fondation Pèrène	1.2%
FRI Fondation Rurale Interjurassienne	1.0%
401 Services Sociaux Régionaux	0.7%
322 Home les Planchettes	0.6%
232 Home les Cerisiers	0.6%
517 Ecole Jurassienne et Conservatoire de Musique	0.6%
696 HE-Arc	0.5%
231 Home Claire-Fontaine	0.5%
699 ECA-Jura	0.5%
UPP Unité Cantonale de Pédopsychiatrie	0.4%
DEPEND Fondation jurassienne contre les dépendances (Trans-AT + Clos-Henri)	0.4%
AJAM AJAM	0.4%
233 Home la Courtine	0.3%
120 Caisse de Pensions	0.3%
CMP.A Centre médico-psychologique (adultes)	0.3%
UAP Unité psycho-éducative	0.3%
CMP.E Centre médico-psychologique (enfants et adolescents)	0.3%
456 Fondation St-Germain	0.3%

Les autres employeurs affiliés, pour lesquels le pourcentage est inférieur à 0.3, ne figurent pas dans ce tableau.